

REGIONALES 2021 : POUR DES REGIONS CHEFFES D'ORCHESTRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE



Osons le progrès !

Robin LE CORRE

Consultant en stratégie dans un cabinet de 1^{er} plan, Robin intervient notamment sur les secteurs de la Santé, l'Energie, l'Industrie et des Services Financiers. Robin a la conviction du nécessaire besoin de créer un projet de société rassembleur et compatible avec les défis environnementaux auxquels nous faisons face.

Avant-propos :

En prévision des Régionales 2021, Osons le Progrès ! ouvre un dossier autour des territoires, leurs rôles, les enjeux auxquels ils font face ainsi des propositions concrètes pour alimenter les réflexions des candidats. La note ci-dessous ouvre ce dossier et sera suivie de notes spécifiques sur des thématiques clés au cœur des compétences des Régions.

2021 commence à peine que les sujets de 2020 demeurent. La pandémie et la crise sociale et économique occupent toujours le devant de la scène politique au regard des urgences. Même sujet qu'il y a quelques mois. Pourtant, en quelques mois, nos points de vue ont évolué, menant l'Europe et ses Etats Membres à prendre des mesures historiques. Il y a quelques mois nous imaginions le « monde d'après ». Si nous pouvons nous accorder sur le fait que ce « monde d'après » n'est pas bien différent du précédent, nous pouvons aussi nous accorder sur deux tendances de fond dont la crise sanitaire a été le catalyseur : le besoin de décentralisation et la nécessité de mettre l'urgence climatique au cœur des politiques publiques.

Alors que 2020, dans une certaine mesure, a mis l'enjeu environnemental au cœur des municipales dans les grandes villes, projetons-nous sur 2021, occasion de transformer l'essai et de *faire* la transition écologique.

LES FRANÇAIS ONT UNE PERCEPTION ACCRUE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX MAIS QUI LEUR SEMBLENT ELOIGNES DE LEUR TERRITOIRE

Plus les années passent, mieux acceptés sont les enjeux liés à la transition écologique et à l'inversement de la courbe du réchauffement climatique sur laquelle nous progressons



malheureusement à toute allure. Malgré quelques scepticismes et négationnismes ci et là, les faits parlent d'eux même et le constat est implacable. Samedi 22 août dernier, l'humanité a consommé l'ensemble des ressources que la Terre peut fournir en une année ; le 14 mai dernier pour la France rapportée à une échelle nationale¹.

En matière de réchauffement climatique, les activités humaines ont provoqué un réchauffement planétaire de 1°C au-dessus des niveaux préindustriels² ; les derniers modèles des experts projettent un réchauffement climatique compris entre 2,3°C et 4,5°C d'ici 2050³. Les initiatives de coopération internationale comme la COP21 et les accords de Paris visant à limiter le réchauffement climatique ne font l'objet d'aucun contrôle et ne sont respectées que par les parties qui s'y sentent volontairement obligées.

Plus inquiétant, la crise du COVID a engendré des mesures de confinement et de réduction de l'activité humaine inédites avec un impact malheureusement plus que limité sur notre empreinte carbone : -6,5% en août 2020 par rapport à août 2019 dans le monde, - 11,6% en France sur la période⁴. A titre de comparaison, **pour respecter les accords de Paris et un réchauffement climatique limité à 1,5°C, il serait nécessaire de diminuer les émissions mondiales de gaz à effet de serre de 7,6% par an entre 2020 et 2030, soit près d'une crise COVID par an**. Si ces données et chiffres nous semblent éloignés et flous pris globalement, les conséquences sont déjà marquées à un niveau national voire régional : diminution des surfaces boisées (hors déforestation importée), multiplication d'évènements climatiques dévastateurs, baisse drastique de la biodiversité, dégradation de la qualité de l'air et de l'eau, augmentation des nuisances sonores, etc.

Les Français sont conscients de ces changements. Ils sont notamment parmi les citoyens européens les plus préoccupés par la dégradation de l'environnement et placent aujourd'hui en France l'environnement comme leur préoccupation principale, à égalité avec l'emploi⁵. La mobilisation scientifique, la place de l'environnement dans l'agenda politique, les actions de sensibilisation du public à l'environnement portent leur fruit avec un accroissement sensible de la perception du changement climatique. Hormis les mesures qui touchent directement à l'usage individuel de la voiture (ex : augmentation de la taxe carbone, abaissement des vitesses limites, etc.), les Français sont majoritairement favorables aux mesures pour lutter contre l'effet de serre (ex : réduction du gaspillage, développement des énergies renouvelables, promotion de nouveaux modes de transports, augmentation des prix des produits acheminés par des transports polluants). Malheureusement, et pour nuancer cette bonne dynamique, certains indicateurs structurants de perception et de compréhension des enjeux restent stables, faibles ou même en dessous des moyennes européennes :

- 46 % des Français sont convaincus du réchauffement climatique et ses causes vs. 48% en 2015 ; **cela laisse toujours 54% de sceptiques (11%) ou hésitants (43%)** ;

¹ Global Footprint Network (2020)

² GIEC, Rapport spécial sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5°C (2018)

³ Programme mondial de recherche sur le climat, « An assessment of Earth's climate sensitivity using multiple line of evidence » (2020)

⁴ Carbon Monitor : Données actualisées en Septembre 2020

⁵ ADEME, Les représentations sociales du changement climatique, 20^{ème} vague (2019)

- 37% des Français restent persuadés que le réchauffement climatique est une hypothèse sur laquelle les scientifiques ne sont pas tous d'accord et 25% des Français estiment que le réchauffement climatique est un phénomène naturel qui a toujours existé ;
- Si les Français partagent le constat et la nécessité d'agir, peu acceptent de modifier leur mode de vie et cette proportion est même en baisse sur certains indicateurs : **33% des Français considèrent que le fait de changer sa manière de consommer est un moyen efficace de lutte** (-11 pts par rapport à la moyenne européenne⁶).

En résumé, et comme cela a été très bien illustré par T. Libaert dans son livre 'Des vents porteurs' : « *La perception territoriale du risque environnemental s'aggrave à mesure que les références s'éloignent. [...] Notre environnement de proximité, celui sur lequel nous pensons pouvoir agir, est perçu comme satisfaisant et n'éveille pas de préoccupation particulière* ». Preuve en est, **les Français jugent à 68% l'Etat comme principal responsable de la mise en œuvre de la transition écologique en France contre 13% pour les Régions** ; ce sentiment est tout aussi présent lorsque l'on interroge les élus locaux, deux tiers des élus attribuent à l'Etat cette responsabilité.

A l'opposé de cette perception, nous pensons que les Régions ont à jouer le rôle d'orchestrateur de la transition écologique, en s'appuyant sur les nombreux leviers dont elles disposent, au plus proche des citoyens, pour changer les comportements, favoriser et valoriser les bonnes pratiques et permettre une transition écologique fluide, rapide et cohérente sur l'ensemble de leur territoire.

LES REGIONS, UN ROLE PIVOT DANS L'ACTION ENVIRONNEMENTALE A RENFORCER

Comme nous l'avons vu, les Français ont du mal, à titre individuel, à passer à l'acte et matérialiser la prise de conscience environnementale en une succession de comportements responsables favorisant la lutte contre le réchauffement climatique. Comment les blâmer ? Malgré une culpabilisation croissante des consommateurs par les publicitaires ou les entreprises « productrices », rejetant presque systématiquement la responsabilité sur l'individu et son comportement, il est nécessaire d'aller plus loin et de changer d'échelle quant à la mobilisation sur la transition écologique.

Une étude particulièrement intéressante du cabinet de conseil Carbone 4⁷ souligne que, si l'action individuelle n'est pas négligeable et peut permettre de réduire notre empreinte carbone, ces seules actions ne permettent pas d'atteindre la baisse de -80% de l'empreinte carbone compatible avec les accords de Paris (objectif de consommation de 2 tonnes de CO₂ par personne et par an vs 10,8 tonnes de CO₂ actuellement). **En adoptant des gestes individuels « héroïques » (ex : supprimer la viande et le poisson de notre régime alimentaire, supprimer 100% des vols domestiques et internationaux, acheter tout équipement électronique d'occasion, adapter notre usage des outils numériques,**

⁶ Commission Européenne, « Attitude of Europeans Citizens towards the Environment », Eurobarometer n°501 (2019)

⁷ Carbone 4, Faire sa part ? Pouvoir et responsabilité des individus, entreprises et de l'Etat face à l'urgence climatique (2019)

etc.), un individu avec ce comportement exceptionnel pourrait limiter son impact carbone à 8 tonnes de CO₂ par an ; qui plus est quand cela doit être suivi par l'ensemble de la population pour être efficace. Pas très encourageant...

Quelle leçon tirer de cette étude ? L'enjeu climatique est systémique et dépasse largement la sphère individuelle. Par leur positionnement et responsabilités uniques, les Régions ont un rôle clé à jouer pour permettre et accélérer la transition écologique. C'est le sens de l'histoire que de renforcer cet échelon stratégique ; c'est le sens donné par la loi dans le cadre des récents textes décentralisant des compétences clés :

- Loi MAPTAM de 2014 positionne la Région comme chef de file en matière de protection de la biodiversité, du climat, et la qualité de l'air, de l'énergie et du développement du territoire ;
- Loi NOTRe de 2015 rend la Région compétente en matière de planification régionale de prévention et de gestion des déchets et de l'économie circulaire ;
- Loi Transition Energétique de 2015 responsabilisant la Région sur l'efficacité énergétique des bâtiments et des logements et sur la production décentralisée d'énergies renouvelables ;
- Loi d'Orientation des Mobilités de 2019 renforce le rôle des régions comme chefs de file de la mobilité.

Si l'Etat et les politiques nationales doivent cadrer les orientations, les objectifs, les enjeux et secteurs prioritaires, c'est bien aux Régions de s'approprier ces lignes directrices et les décliner concrètement à une échelle régionale.

Les compétences des Régions touchent le mode de vie des citoyens et les moyens dont ils disposent pour réduire son empreinte environnementale : transports et mobilités, aménagement du territoire et environnement, développement économique et innovation, agriculture, etc. Et bien au-delà du citoyen, la Région a aussi un rôle à jouer sur son tissu d'entreprises et économique en fixant une stratégie de croissance, d'emploi, d'attractivité et d'innovation qui prend en compte des objectifs de transition écologique.

Cette déclinaison s'effectue aujourd'hui à l'aide de différents schémas et plans d'actions : en myriade ces dernières années, ils ont été presque tous rassemblés en un unique vecteur de planification qu'est le SRADDET⁸. Dix schémas régionaux ont d'ores et déjà été adoptés ou arrêtés et les Régions Ile-de-France, Corse, et dans les Outre-Mer disposent d'autres dispositifs de schémas directeurs régionaux⁹.

L'actualité économique liée à la crise COVID nécessite à notre sens de reprendre ces schémas et les remettre à plat pour prendre plus en compte les enjeux de transition écologique. Ces schémas manquent encore de lisibilité, de vision territoriale projetée capable de fédérer les énergies autour de priorités locales établies et partagées¹⁰.

⁸ Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires ; Texte réglementaire, le SRADDET est aussi un schéma intégrateur de différents schémas régionaux sectoriels (intermodalité, infrastructures de transports, climat-air-énergie, cohérence écologique, prévention et gestion des déchets)

⁹ Schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF), Plan d'aménagement et de développement durable de la Corse (PADDUC), Schéma d'aménagement régional (SAR) en Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et La Réunion

¹⁰ Osons le Progrès, « Le Monde Après et les territoires », Avril 2020

Le plan « France Relance » présenté le 3 septembre 2020 par le Premier Ministre et le Ministre de l'Economie fixe l'écologie comme première priorité et pose l'objectif ambitieux de faire de la France la première grande économie décarbonée européenne. **L'application et la mise en œuvre du plan « France Relance » ne pourra passer que par les Régions sur un grand nombre de thématiques et les élus régionaux doivent jouer le rôle d'orchestrateur entre les citoyens, les collectivités, les entreprises et professionnels, et l'Etat.** La mobilisation des élus régionaux sur la transition écologique est encore trop timide pour conduire, à plein potentiel, cette transformation sur le terrain. La récente tribune publiée dans le *Journal du Dimanche* par une quarantaine d'élus locaux est révélatrice¹¹ : si les élus locaux soulignent le besoin de renforcer les moyens financiers et humains donnés localement pour la transition écologique, la tribune pointe un besoin potentiel « d'adopter, par les dirigeants européens, au plus vite un objectif climatique à la hauteur de la crise climatique ». Mais pourquoi un nouvel objectif ? Les enjeux ont déjà été mesurés, quantifiés, et fixés à de nombreuses reprises et différents niveaux. Plus qu'attendre une direction additionnelle d'institutions toujours plus lointaines, **nous appelons les élus locaux à définir et communiquer, dès la campagne des élections régionales, leurs objectifs pour accélérer la transition écologique. Nous savons. Maintenant agissons.**

UNE DÉMARCHÉ À METTRE EN ŒUVRE AU PLUS TÔT DÈS LA CONCLUSION DES ÉLECTIONS RÉGIONALES

Nous entrons dans une phase déterminante de l'action publique. Les principales et plus dures secousses provoquées par la crise COVID donnent l'opportunité d'utiliser les différents plans de relance et la reprise économique comme vecteurs de transformation écologique à chaque échelon (national, régional, départemental, local). La campagne qui va s'ouvrir pour les élections régionales doit aussi permettre de clarifier et expliciter les ambitions à porter dans chaque région. Les listes élues auront ensuite à charge de les mettre en œuvre tout au long de leur mandature. Sur cette base, il nous semble intéressant de poser quelques éléments de démarche qui permettront de prendre la mesure des défis qui nous attendent :

- Inscrire le volet « Transition écologique » dans une **vision transversale et diversifiée de l'action publique** ; nous ne pouvons plus nous permettre d'avoir une approche silotée et chaque action doit apporter une contribution à la transition écologique. Cette priorité doit rendre compte de la dimension systémique de la transition écologique ;
- **S'appuyer sur les travaux réalisés par la Convention Citoyenne pour le Climat pour identifier les objectifs et thématiques clés** à porter et engager en région ; ces travaux apportent des idées propres à alimenter les politiques publiques régionales et de nombreuses actions peuvent être déjà déclinées et adaptées localement notamment au regard de la pertinence de leur approche fonctionnelle (ex : se déplacer, consommer, se loger, produire, etc.)
- Décliner un **plan de relance à un niveau régional en identifiant les secteurs clés d'attractivité et de développement** ; l'Etat a fixé un cadre ainsi que des mesures et mécanismes pour faciliter la relance et les Régions doivent revoir leur

¹¹ Journal du Dimanche, Hidalgo, Doucet, Rolland... 40 élus locaux demandent un accompagnement de l'Europe dans la transition écologique (Octobre 2020)

plan pour fluidifier et renforcer la puissance de l'action publique entre chaque échelon. Ces plans régionaux doivent pouvoir bénéficier d'une large autonomie au regard des enjeux propres à chaque région (réorientation du tissu industriel, maillage du territoire en transports collectifs performants, création de tissus économiques et transverses locaux par la production locale d'énergies / les coopérations territoriales / le développement des monnaies locales¹²...);

- **Mobiliser l'ensemble des parties prenantes** régionales pour revoir les schémas directeurs et les adapter aux enjeux auxquels nous faisons face aujourd'hui ; trop datés, pas assez ambitieux, trop silotés, les schémas directeurs doivent faire place à une vision et feuille de route plus claires à horizon 2030. Cette capacité à créer une vision projetée, débattue et partagée doit être le fondement d'un principe de subsidiarité mettant la région au cœur des dynamiques.
- Définir et mettre en place une **gouvernance dédiée, adaptée et récurrente pour rationaliser et coordonner l'action publique**, et faisant place à l'ensemble des acteurs des territoires : conseil régional, conseil départemental, collectivités, intercommunalités, représentants syndicaux ; les concurrences territoriales restent fortes à l'intérieur même d'une région et ces concurrences fragilisent les projets de transition écologique, le renforcement du couple région / intercommunalité est clé pour s'assurer d'une bonne intégration territoriale dans le cadre d'une stratégie régionale partagée ;
- Définir et mettre en place des **indicateurs et outils de suivi de l'action publique mais aussi de mesures des résultats des politiques** menées sur les émissions de gaz à effet de serre ; ces indicateurs et outils seront nécessaires pour effectuer un bilan précis et régulier des initiatives engagées et pouvoir ajuster, le cas échéant, les politiques publiques. Alors que le reporting extra-financier se développe dans l'ensemble de l'économie, il paraît nécessaire de généraliser cette pratique aux collectivités au nom du contrôle démocratique et de la transparence.

Les thématiques sur lesquelles porter une vision innovante et ambitieuse sont nombreuses et l'action des collectivités territoriales est essentielle à la conduite de la transition écologique.

Sans ambition d'exhaustivité, certaines problématiques se dégagent particulièrement et doivent être adressées par les prochains candidats à l'élection régionale de juin 2021 :

- Les Régions sont confrontées à des problématiques diverses et singulières liées au changement climatique : crue, fonte des neiges, sécheresse, transformation / réduction des ressources naturelles... Quels sont les impacts directs du changement climatique sur les territoires et quelles stratégies d'adaptation des territoires développer ?
- Du fait de la spécialisation économique de certaines régions, comment restaurer la compétitivité économique des territoires, et opérer la nécessaire transformation de nos filières industrielles et de leurs emplois ? Alors que le COVID met en risque l'économie et l'emploi d'un grand nombre de régions, il est urgent de se poser la question de la formation et du futur de l'appareil industriel français.

¹² Osons le Progrès, « Les monnaies locales, un levier de relance de nos territoires », Juin 2020

- Les Régions sont reconnues comme cheffes de file en matière d'énergie, de mobilité, d'aménagement du territoire et de l'environnement.
 - Comment peuvent-elles permettre de passer leurs territoires à l'échelle vers une mobilité plus durable tout en demeurant capables de répondre aux besoins de mobilité de tous ?
 - Quels leviers activer pour renforcer l'autonomie énergétique des territoires et les rendre plus résilients notamment en créant des filières énergétiques transverses associant agriculteurs, industriels, particuliers et énergéticiens ?
 - Comment les Régions doivent-elles se positionner dans les *Balkans* du logement pour en accélérer la construction ainsi que la rénovation climatique ?
- Les compétences régionales sont larges mais des « angles morts » demeurent. Les Régions doivent pourtant se saisir d'enjeux majeurs en s'appuyant sur les compétences reconnues : le modèle agricole à travers la compétence énergie et économie, le transport routier en tant qu'autorité organisatrice des mobilités, le système territorial de santé au titre de ses compétences d'aménagement du territoire régional, le bien-être (logement, alimentation, santé psychique) des citoyens et notamment des jeunes et des personnes dépendantes... Ces « angles morts » questionnent le partage des compétences et réaffirment la nécessité d'une planification stratégique plus large.

Dans nos précédents travaux, nous regrettons que les municipales n'aient pas donné lieu à une ambition suffisante, réduisant l'échelle municipale aux enjeux de gestion¹³. Les régionales sont l'opportunité de remettre le projet au cœur du débat politique et citoyen, de créer un lien nouveau entre une « vision d'un monde désirable » et les habitants eux-mêmes.

A présent, c'est aux candidats de porter leur vision sur l'aménagement durable du territoire, la résilience de l'urbanisme, la gestion vertueuse des déchets, l'efficacité énergétique des bâtiments, le développement de nouvelles énergies, la mobilité pour tous ou encore l'emploi et la formation. C'est aux candidats de proposer un projet global et ambitieux seul capable de donner aux élus régionaux une légitimité populaire que les précédents scrutins ne leur ont encore jamais accordée. Ce sera ensuite aux élus régionaux d'orchestrer ces ambitions pour conduire une transformation en profondeur de notre pays, au plus proche des citoyens.

¹³ Osons le Progrès, « Macron avait raison », Août 2020



Osons le progrès !

Laboratoire
d'idées progressistes



www.osonsleprogres.fr

SUR OSONS LE PROGRES !

Face à la montée des populismes et à l'échec des partis traditionnels à renouveler leurs systèmes de penser, Osons le Progrès se donne la mission de définir le progrès politique.

Souvent défini « en creux », nous souhaitons en découvrir une définition positive. Notre conviction est que :

- Le progressisme est **humaniste**, face à toute tentation xénophobe ou autoritaire.
- Le progressisme est une **écologie**, face à l'obscurantisme qui nie la crise climatique.
- Le progressisme est profondément **européen**, face à ceux qui veulent briser la plus réussite pacifiste.
- Le progressisme est **solidaire**, face à l'accumulation des inégalités.
- Le progressisme est **girondin**, face à la tentation de concentrer les décisions publiques.
- Le progressisme est **libéral**, face à la tendance à accumuler des pouvoirs économiques.
- Le progressisme est **responsable**, face à la croyance aveugle en la technologie.

Nous mettons en commun nos réflexions pour imaginer une société de progrès.